



AVIS PUBLIC

CHANGEMENTS **SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TERREBONNE**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, des changements suivants concernant les deux prochaines séances :

- Le conseil municipal qui devait avoir lieu le 6 avril 2020 est reporté au mardi **14 avril 2020** à l'édifice Louis-Lepage, au 754 rue Saint-Pierre; et
- Le conseil municipal du 27 avril 2020 qui devait avoir lieu au Centre Guérin se tiendra à l'**édifice Louis-Lepage**, au 754 rue Saint-Pierre.

Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil auront lieu à huis clos, conformément à l'arrêté ministériel. Nous tiendrons les citoyens informés de tout changement à cet égard.

Fait à Terrebonne,
ce 26^e jour du mois de mars 2020.

LE GREFFIER,

Me Jean-François Milot
